



## Situation professionnelle urgente

Par **doria16**, le **19/03/2016** à **14:42**

Monsieur,

Voici ma situation, j'ai travaillé en centre de loisirs de ma commune depuis 8 mois, un arrêté signé avec le maire de ma commune, j'ai été recrutée sur le grade d'adjoint d'animation territorial 2ème classe non titulaire à temps complet, en remplacement de Mme X à partir du 1er septembre 2016 pour nécessité de service.

PS : la personne est en arrêt maladie.

En Octobre 2015 j'ai fait une lettre de motivation réponse négative pas de poste vacant pour le moment en continuant toujours à faire le remplacement.

En janvier 2016 une personne a été recruté mais personne ne l'a annoncé directement, occupe mon poste, moi je remplaceais les autres collègues qui étaient absents jusqu'au février, en faisant même les tâches d'entretien en cantine alors que j'étais sensé de remplacer Mme X en animation.

Je me sens rejeter, ignorer, exclue par tout le monde même on m'a demandé si j'avais la nationalité.

le recrutement s'est passé dans les coulisses et personne n'a eu le courage de me le dire.

Est-ce que d'après mon arrêté qui mentionne que je remplace Mme X et être remplacé par une autre personne en CDD n'est pas un abus, alors que j'étais prioritaire?

Par **P.M.**, le **19/03/2016** à **15:34**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...